

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016, région Guadeloupe, salle 8 et 9

REUNION TECHNIQUE FEDER

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016

BILAN DU PROGRAMME FEDER 2007-2013

1. La structure du PO FEDER 2007-2013

3 priorités :

- Renforcer la compétitivité de l'économie guadeloupéenne
- Préserver l'environnement ainsi que les richesses du patrimoine de la Guadeloupe
- Renforcer la cohésion sociale et territoriale, par une meilleure politique des transports collectifs, la rénovation urbaine et l'amélioration de l'offre éducative.

1. La structure du PO FEDER 2007-2013

- n Une dotation d'un montant FEDER de **542 M€**

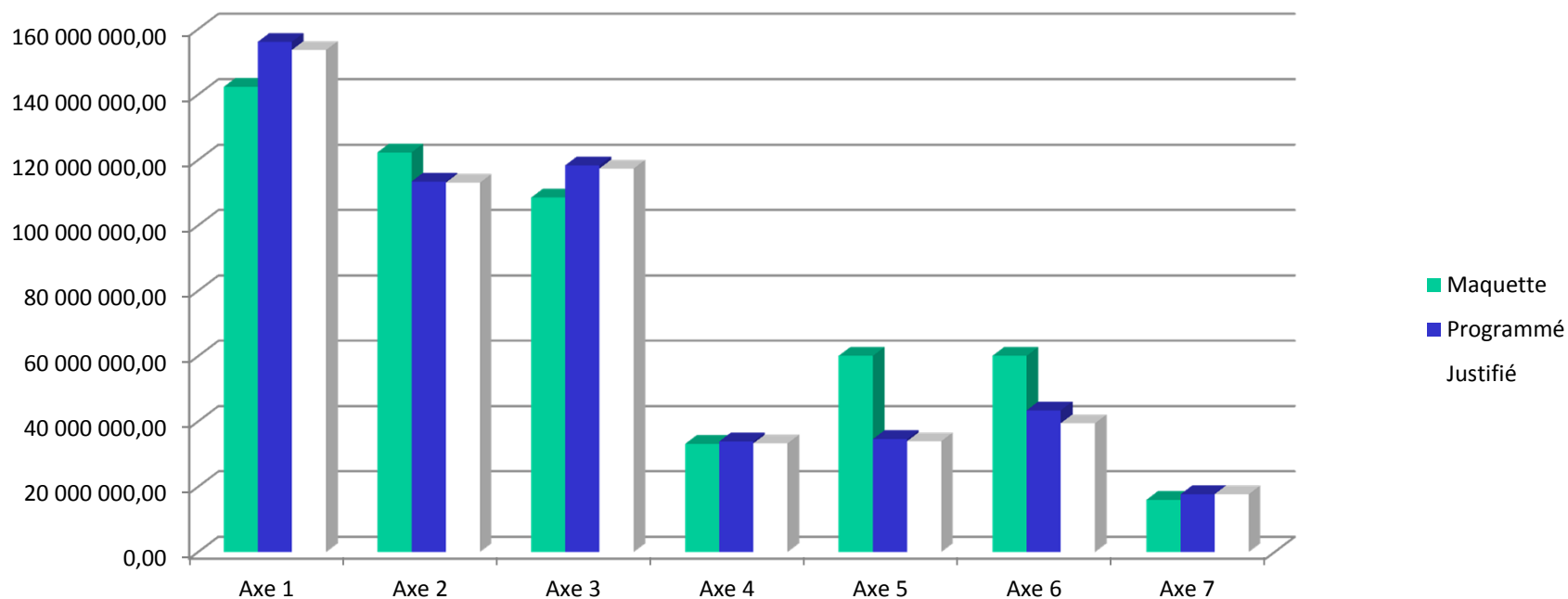
- n Une programmation articulée autour de 6 thématiques :
 - La compétitivité, l'attractivité et le développement économique de la Guadeloupe - Axe 1
 - L'environnement - Axe 2
 - La cohésion sociale - Axe 3
 - Le soutien au développement des îles du Nord - Axe 4
 - La compensation des surcoûts – Axes 5 et 6
 - L'assistance technique au pilotage et à la gestion du PO – Axe 7

2. Le bilan du PO FEDER

Une consommation à la clôture de **533 M€** soit environ **98% de la maquette**.

L'écart par rapport à la maquette s'explique essentiellement par :

- la sous-consommation de l'axe 5 (allocation RUP-fonctionnement) ;
- le report sur la programmation 2014-2020 du grand projet de plateforme multi-filière de traitement des déchets ménagers et assimilés (axe 2).



2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

- 74 M€ consacrés à l'eau et à l'assainissement (évitement du contentieux ERU par la construction de STEP, investissements réseau eau potable). Un indicateur : la population supplémentaire concernée par un dispositif de traitement des eaux usées est de 22 000 personnes (cible = 45 000 personnes) ;
- 66 M€ au bénéfice du tourisme (rénovation et montée en gamme, diversification de l'offre, valorisation des espaces, promotion). Un indicateur : la capacité d'accueil créée a atteint 2116 unités (cible = 1200) ;
- 53 M€ en faveur de la formation et de l'éducation. 11 collèges et lycées cofinancés. Financement de la mise aux normes parasismiques à hauteur de 12 M€. Un indicateur : 8% des établissements mis aux normes (cible = 10%);
- 47 M€ consacrés aux opérations liées à la rénovation urbaine (Pointe-à-Pitre, Abymes, Basse-Terre et Capesterre-Belle-Eau) ;

2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

- 27 M€ en faveur de la gestion des déchets (mise en conformité des décharges, collecte sélective, valorisation des déchets collectés) ;
- 20 M€ pour le lancement du projet du grand port maritime ;
- 13 M€ en faveur du développement du transport collectif terrestre. Un indicateur : la population supplémentaire desservie par un réseau de transport inter urbain atteint 310 000 personnes (cible = 210 000) ;
- 11 M€ pour l'aéroport Pôle Caraïbes.

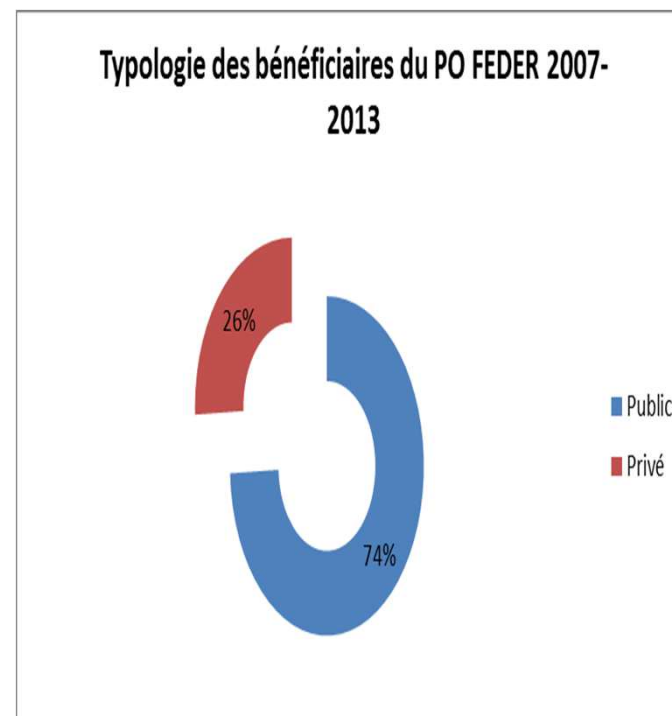
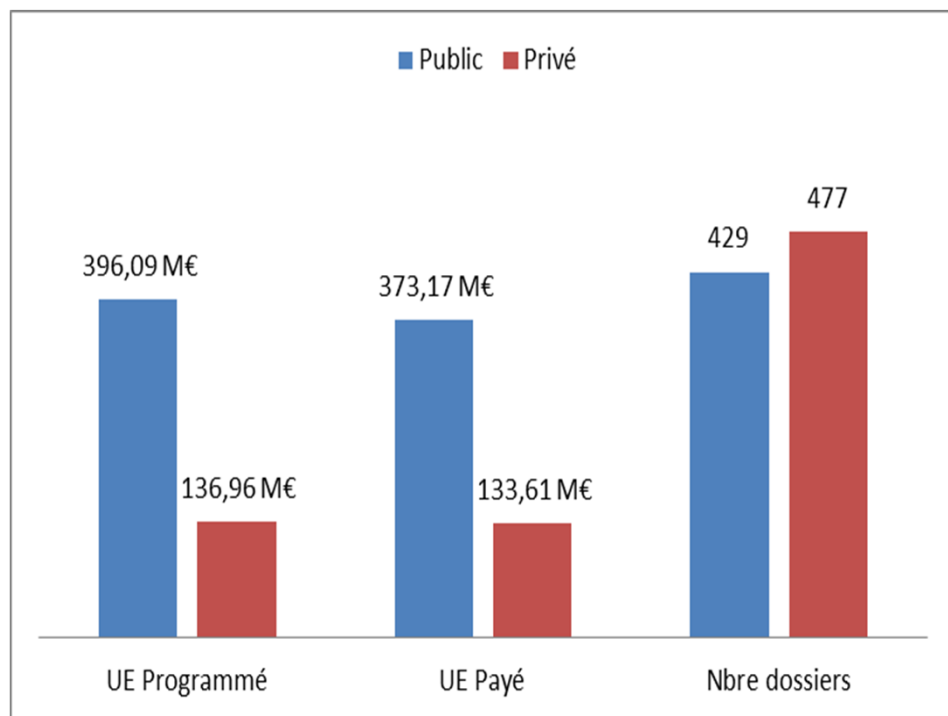
2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

1/4 des aides ont visé à améliorer la compétitivité (aide aux entreprises, recherche, énergie) :

- 25 M€ de FEDER pour le développement de la recherche en Guadeloupe. 142 projets de recherche soutenus dans l'université ou instituts de recherche (cible de 10) ;
- 17 M€ de FEDER dans le domaine des TIC. 56 projets de développement des usages et services basés sur les TIC (cible de 40) ;
- 12 M€ de FEDER en faveur de la gestion des énergies et de la protection de la biodiversité. 53 projets de protection et des gestion d'espèces rares ou menacées (cible 10).

2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

Des crédits FEDER plutôt mis en œuvre par les acteurs publics



3. Quelques réalisations



Hôtel Toubana



STEP de Goyave



Aérogare régionale



Grand port maritime



Sté SAS Pack Invest



AGROECOTROP



MACTe



Cité scolaire Gd Case

TEMPS D'ÉCHANGE



COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016

PO FEDER-FSE 2014-2010 REGION

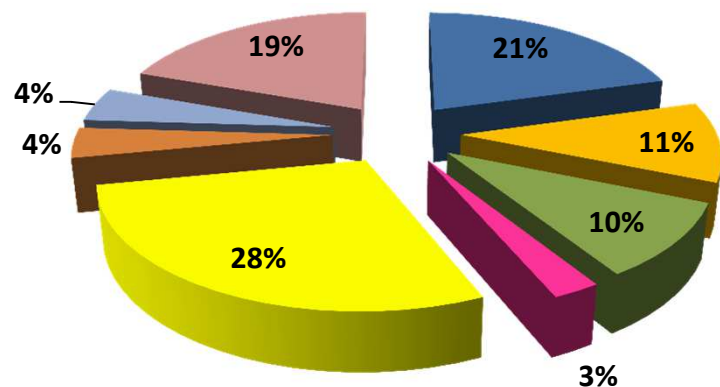
Etat d'avancement de la programmation FEDER 2014-2020

Comité de suivi du 28 novembre 2016

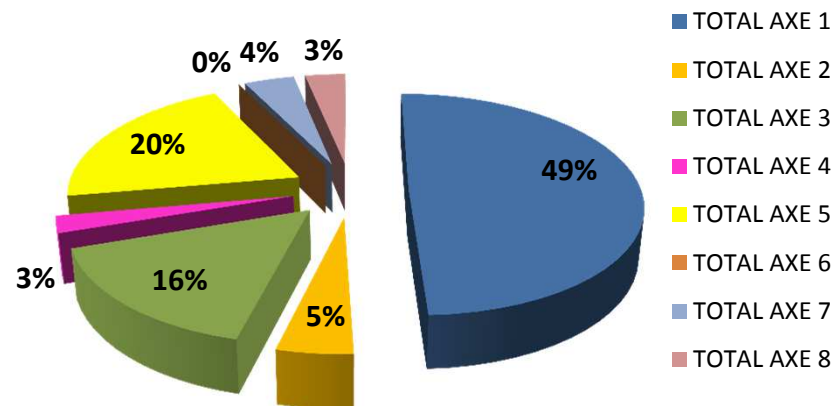
Comité de suivi 28 novembre 2016

CARTOGRAPHIE DES DOSSIERS DÉPOSÉS ET PROGRAMMÉS

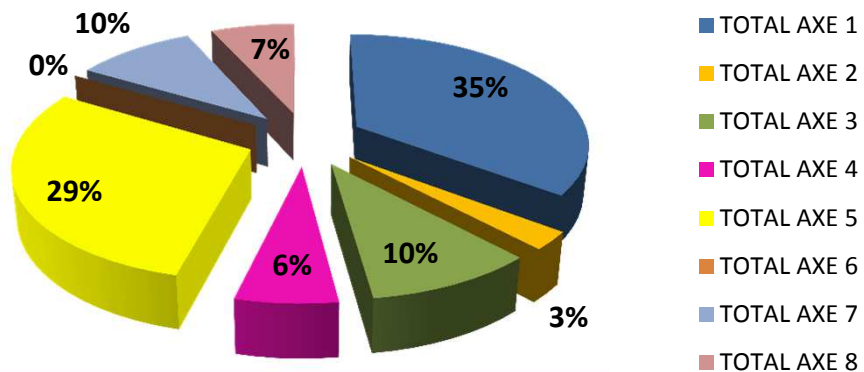
Répartition de la maquette (500,97M€)



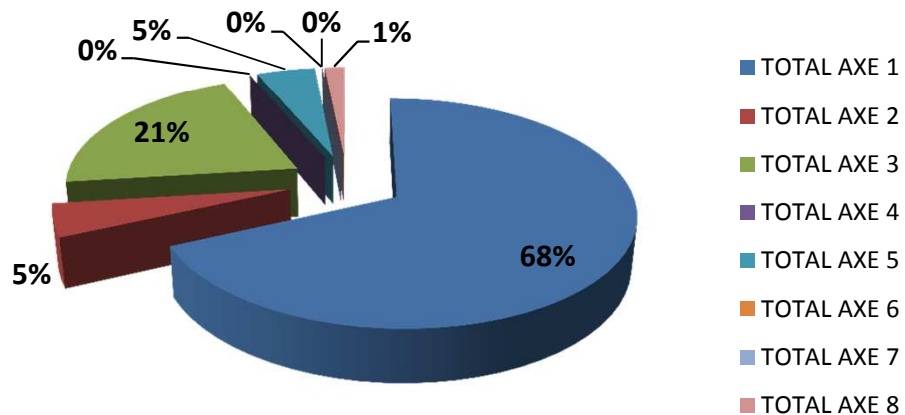
Répartition des 245 dossiers déposés



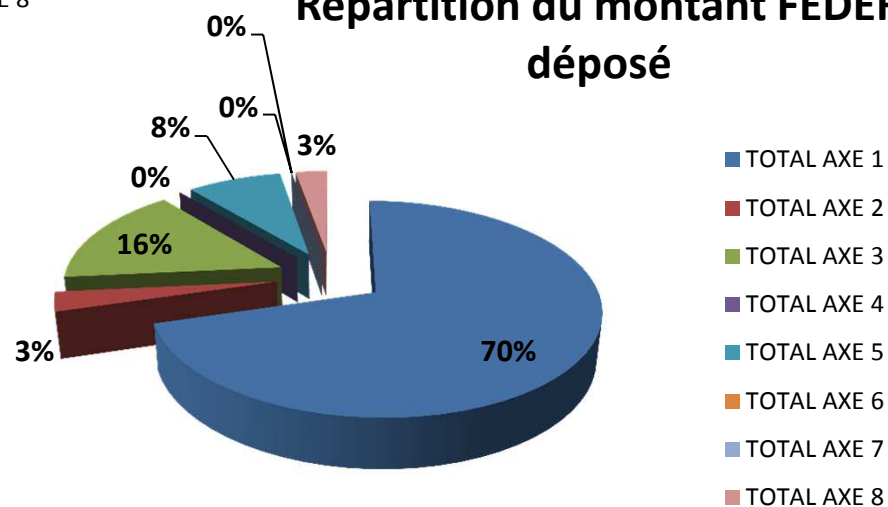
Répartition FEDER dépôt



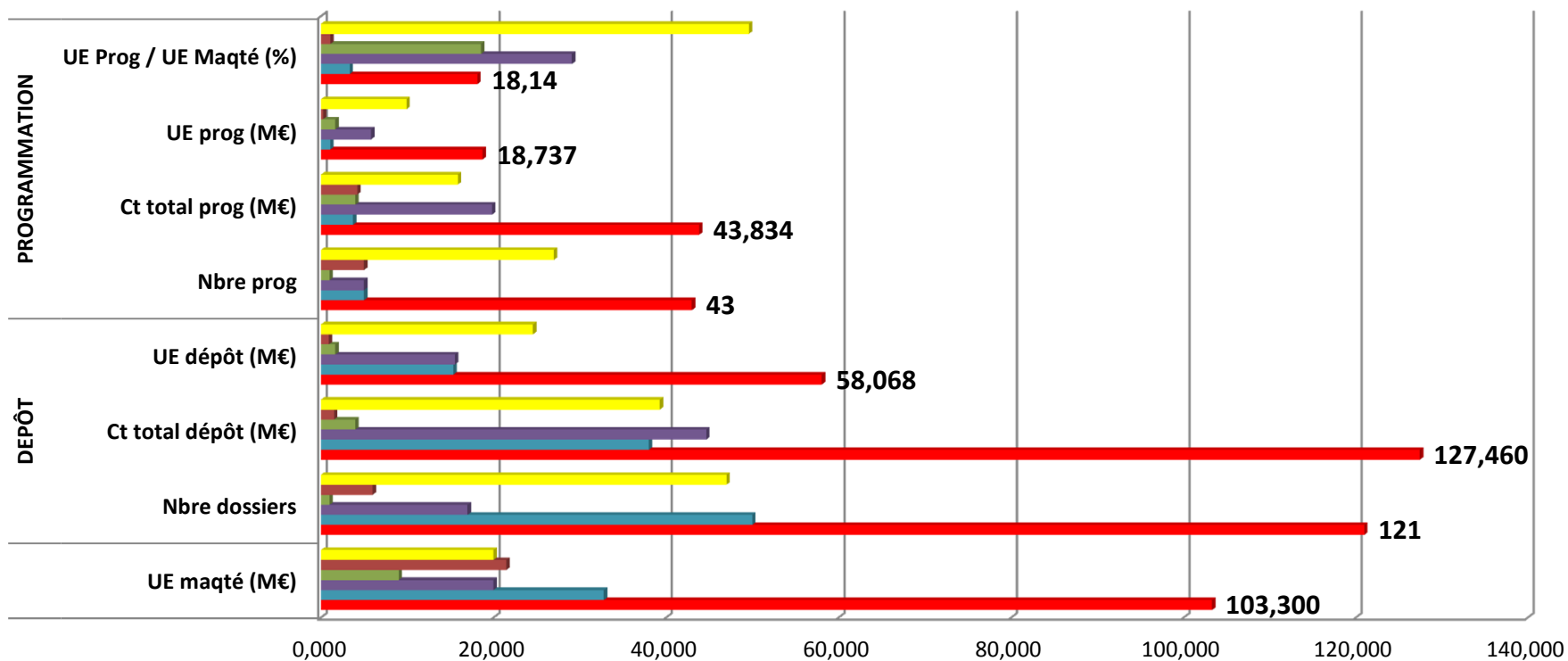
Répartition des dossiers déposés



Répartition du montant FEDER déposé

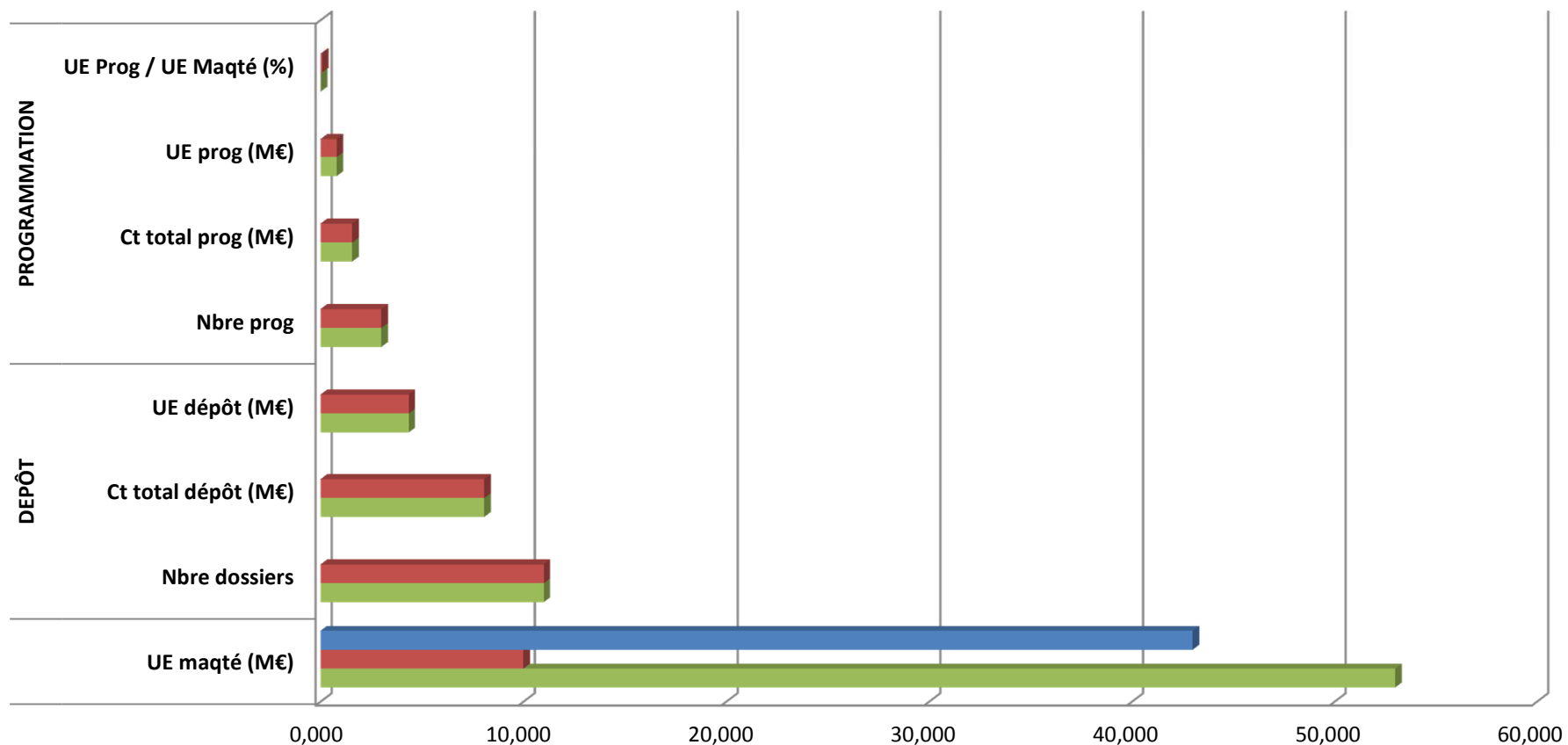


Avancement de l'axe 1 "Recherche et innovation, compétitivité des entreprises"



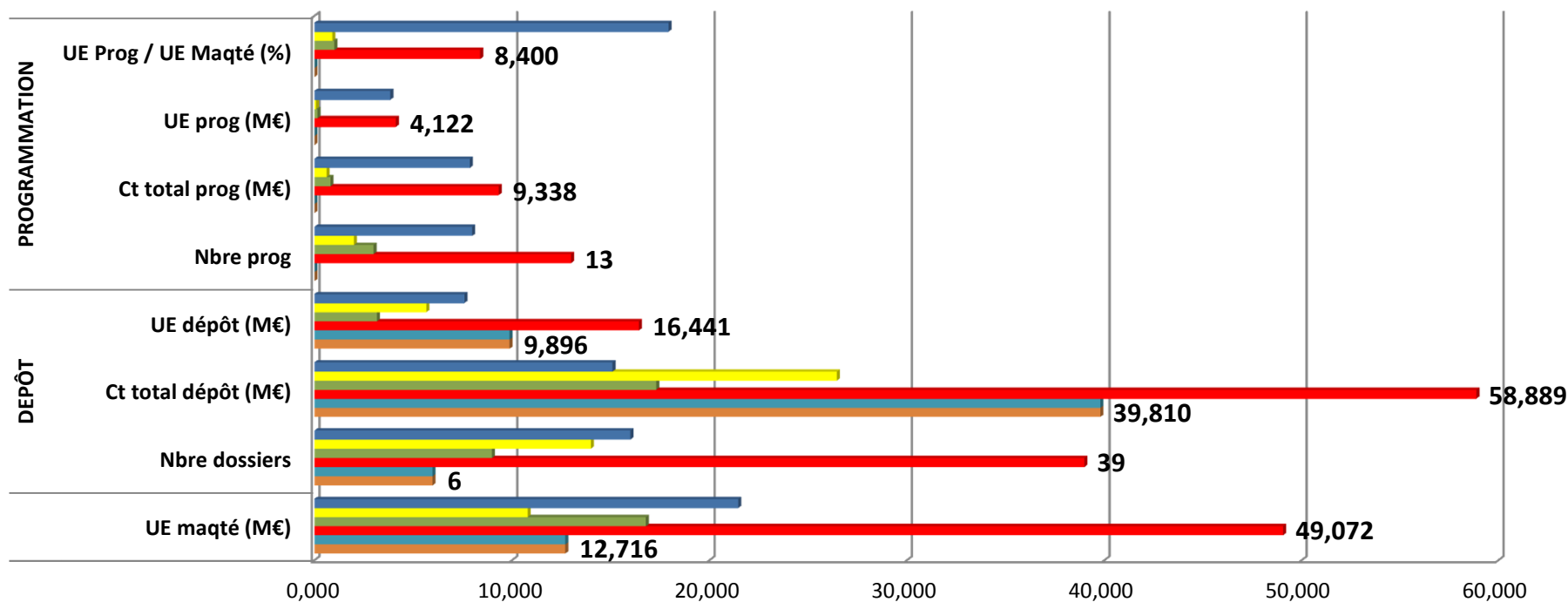
	DEPÔT				PROGRAMMATION			
	UE maqté (M€)	Nbre dossiers	Ct total dépôt (M€)	UE dépôt (M€)	Nbre prog	Ct total prog (M€)	UE prog (M€)	UE Prog / UE Maqté (%)
OS1	20,000	47	39,289	24,581	27	15,869	9,922	49,61
OS2	21,500	6	1,509	0,918	5	4,213	0,236	1,10
OS3	9,000	1	3,990	1,670	1	3,990	1,670	18,56
OS4	20,000	17	44,661	15,541	5	19,826	5,819	29,10
OS5	32,800	50	38,015	15,358	5	3,728	1,090	3,32
TOTAL AXE 1	103,300	121	127,460	58,068	43	43,834	18,737	18,14

Avancement de l'axe 2 "Développement numérique du territoire"



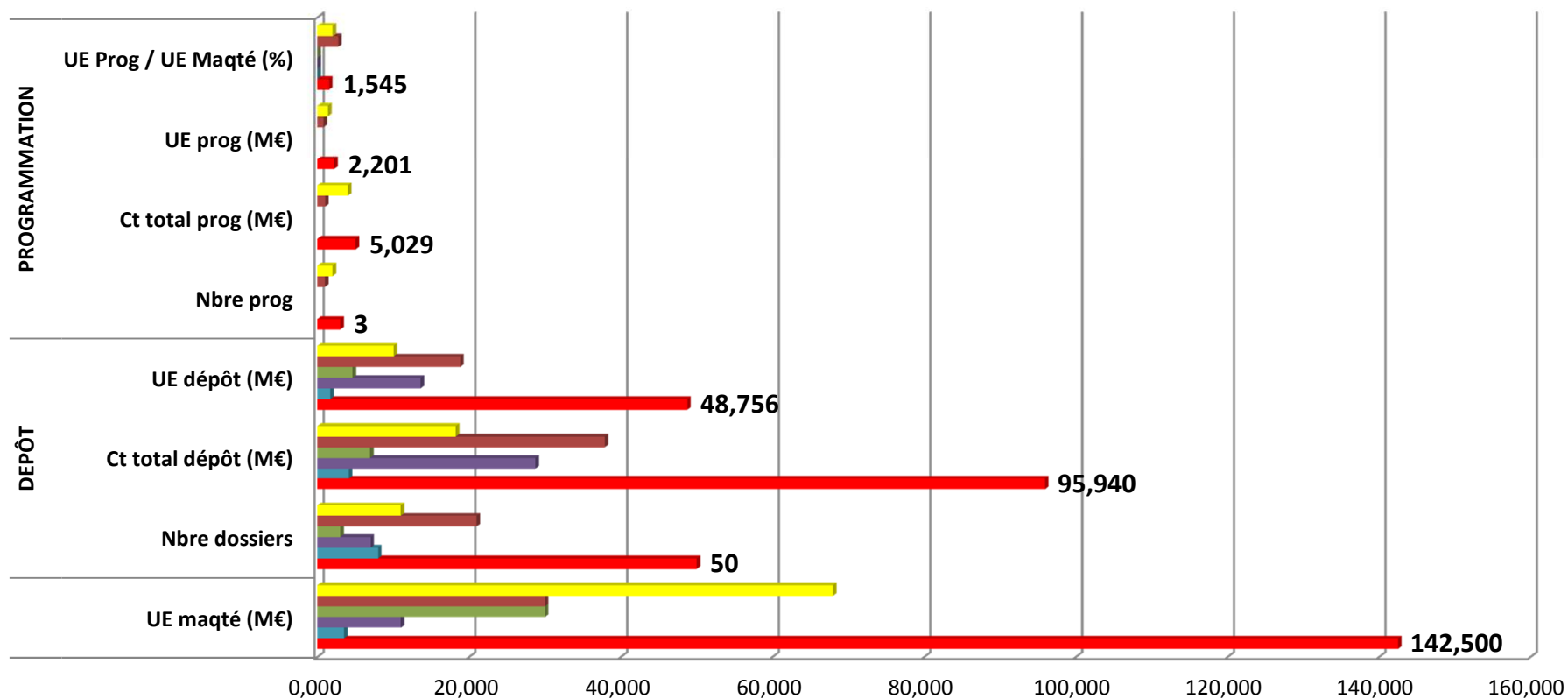
	DEPÔT				PROGRAMMATION			
	UE maqté (M€)	Nbre dossiers	Ct total dépôt (M€)	UE dépôt (M€)	Nbre prog	Ct total prog (M€)	UE prog (M€)	UE Prog / UE Maqté (%)
■ OS6	43,000							
■ OS7	10,000	11	8,073	4,346	3	1,565	0,799	7,99%
■ TOTAL AXE 2	53,000	11	8,073	4,346	3	1,565	0,799	1,51%

Avancement de l'axe 3 "Transition vers une économie faible en CO₂" Avancement de l'axe 4 "Adaptation changement climatique, prévention des risques"



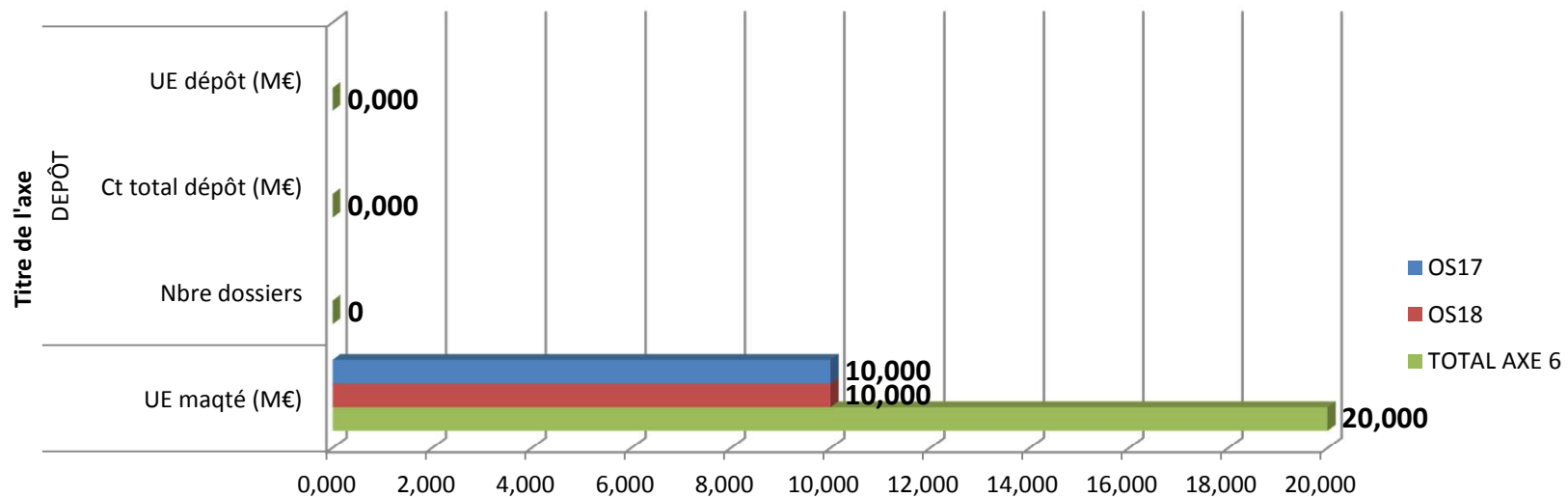
	DEPÔT				PROGRAMMATION			
	UE maqté (M€)	Nbre dossiers	Ct total dépôt (M€)	UE dépôt (M€)	Nbre prog	Ct total prog (M€)	UE prog (M€)	UE Prog / UE Maqté (%)
OS8	21,472	16	15,108	7,597	8	7,880	3,850	17,931
OS9	10,800	14	26,471	5,672	2	0,626	0,099	0,917
OS10	16,800	9	17,311	3,172	3	0,831	0,173	1,028
TOTAL AXE 3	49,072	39	58,889	16,441	13	9,338	4,122	8,400
OS11	12,716	6	39,810	9,896	0	0,0	0,0	0,0
TOTAL AXE 4	12,716	6	39,810	9,896	0	0,0	0,0	0,0

Avancement de l'axe 5 "Protection et valorisation environnement et patrimoine naturel"



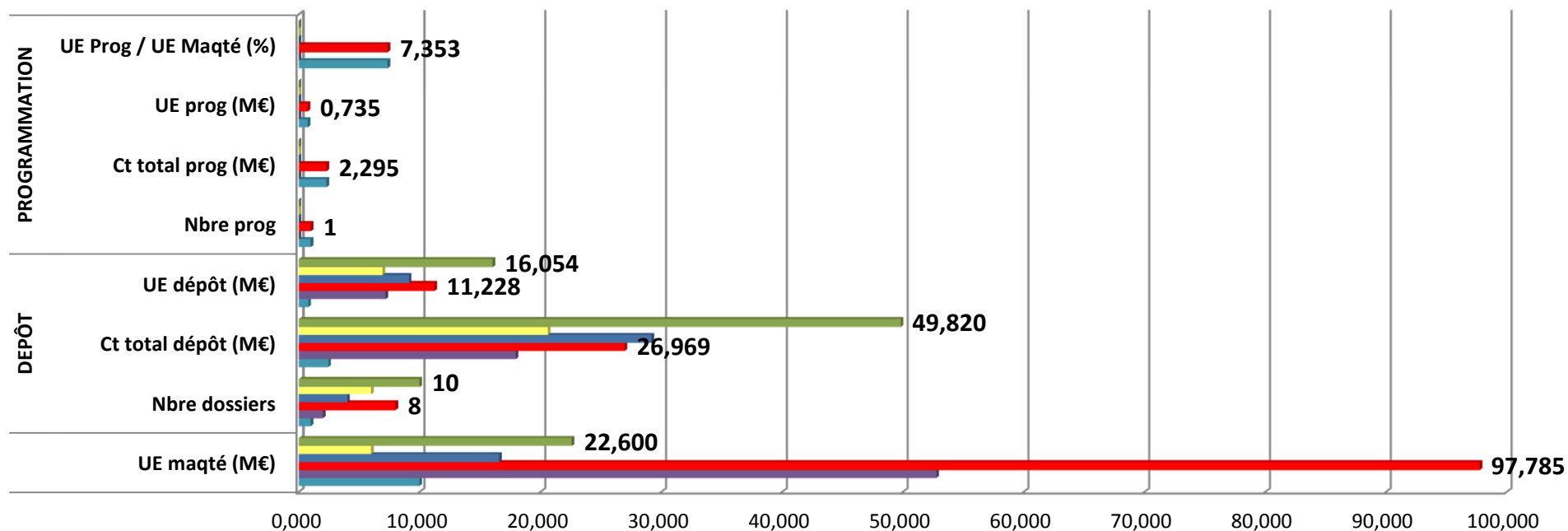
	DÉPÔT				PROGRAMMATION			
	UE maqté (M€)	Nbre dossiers	Ct total dépôt (M€)	UE dépôt (M€)	Nbre prog	Ct total prog (M€)	UE prog (M€)	UE Prog / UE Maqté (%)
OS12	68,000	11	18,242	10,039	2	3,997	1,376	2,024
OS13	30,000	21	37,873	18,806	1	1,032	0,825	2,751
OS14	30,000	3	6,946	4,651				0
OS15	11,000	7	28,728	13,583				0
OS16	3,500	8	4,152	1,677				0
TOTAL AXE 5	142,500	50	95,940	48,756	3	5,029	2,201	1,545

Avancement de l'axe 6 "Améliorer l'accessibilité externe et interne du territoire"



Avancement de l'axe 7 "Promouvoir le développement urbain"

Avancement de l'axe 8 "Allocation des surcoûts"



	DEPÔT				PROGRAMMATION			
	UE maqté (M€)	Nbre dossiers	Ct total dépôt (M€)	UE dépôt (M€)	Nbre prog	Ct total prog (M€)	UE prog (M€)	UE Prog / UE Maqté (%)
TOTAL AXE 7	22,600	10	49,820	16,054	0	0	0	0
OS20	6,000	6	20,610	6,939	0	0	0	0
OS19	16,600	4	29,210	9,115	0	0	0	0
TOTAL AXE 8	97,785	8	26,969	11,228	1	2,295	0,735	7,353
RUP SQ	52,785	2	17,971	7,188	0	0	0	0
RUP AE	10,000	1	2,450	0,788	1	2,295	0,735	7,353

Perspectives de programmation FEDER 2014-2020

Comité de suivi du 28 novembre 2016

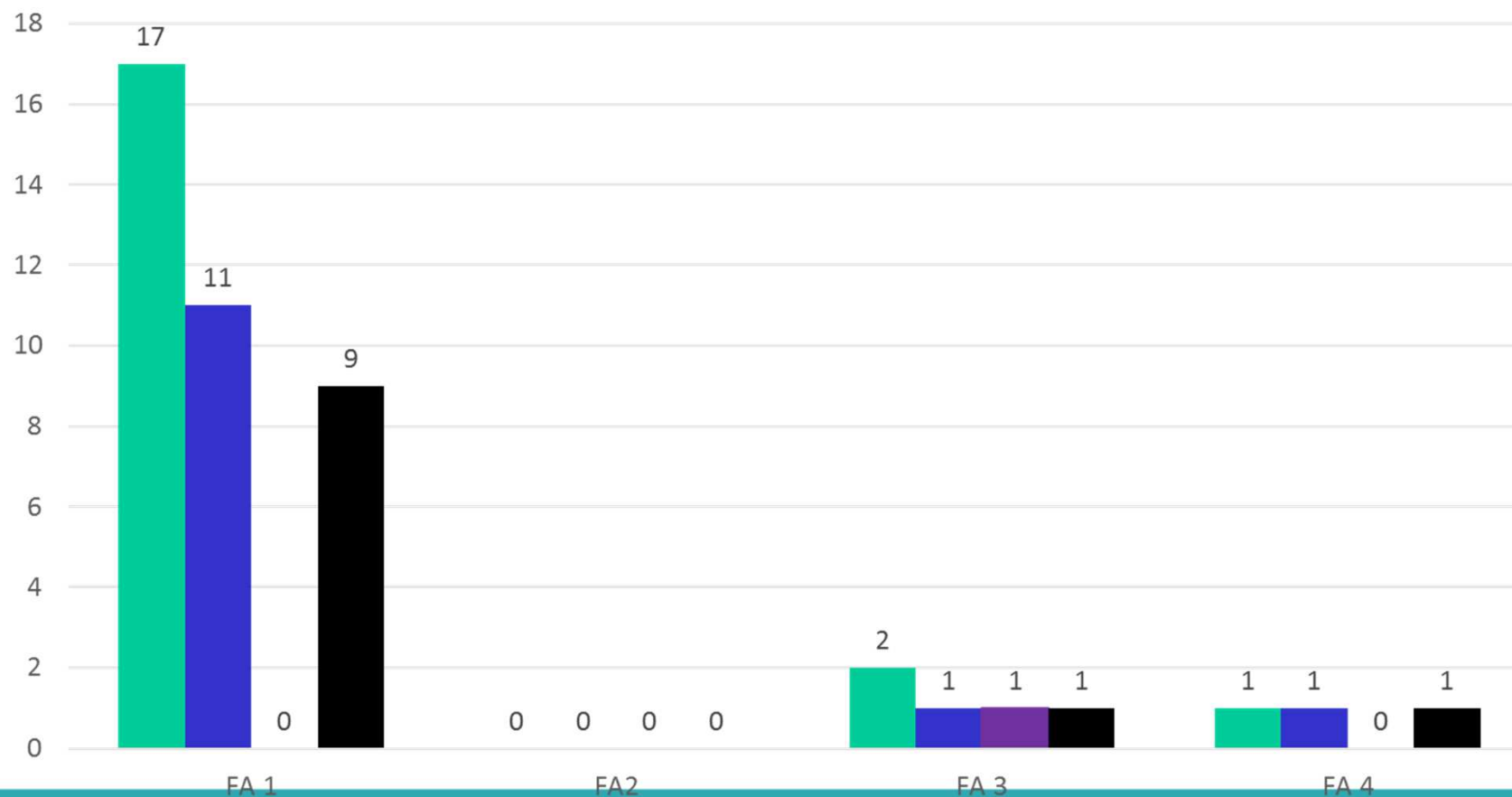
Direction de la stratégie et des interventions économiques / DSIE

Projets déposés et montants programmés

ETAT DE LA PROGRAMMATION

Etat de la programmation

Nb de projets collaboratifs

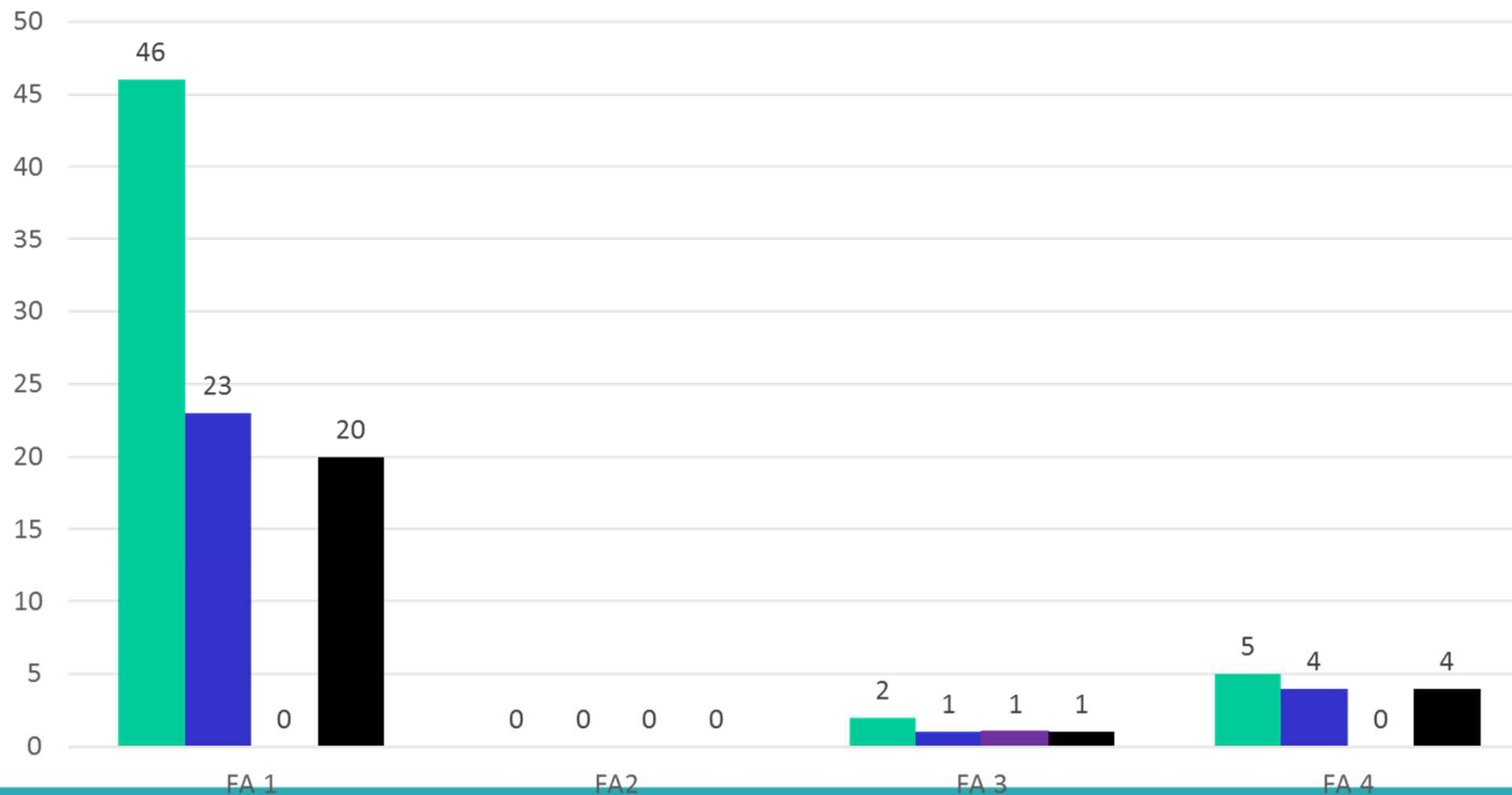


■ Nb déposés ■ Nb éligibles ■ Nb en cours d'instruction ■ Nb programmés

28

Etat de la programmation

Nb de demandes d'aide FEDER

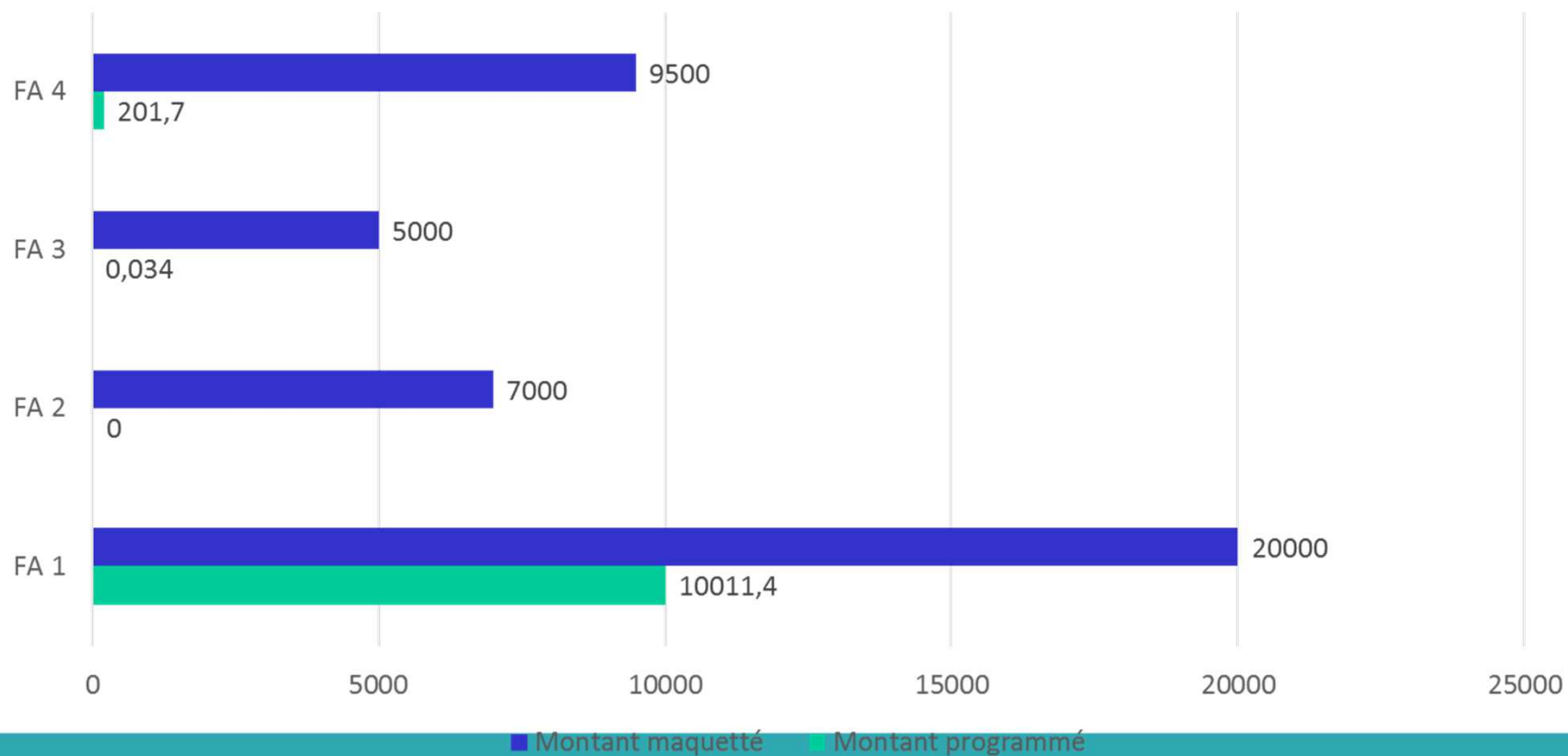


■ Nb déposés ■ Nb éligibles ■ Nb en cours d'instruction ■ Nb programmés

29

Etat de la programmation

Montant programmé (keuros)/FA



Etat de la programmation

Intitulé	Montant programmé	Montant maquetté	% programmé
OS1	10 011,40 €	20 000,00 €	50%
OS2	236,20 €	21 500,00 €	1%
Total	10 247,60 €	41 500,00 €	25%

Par OS et par FA

PERSPECTIVES

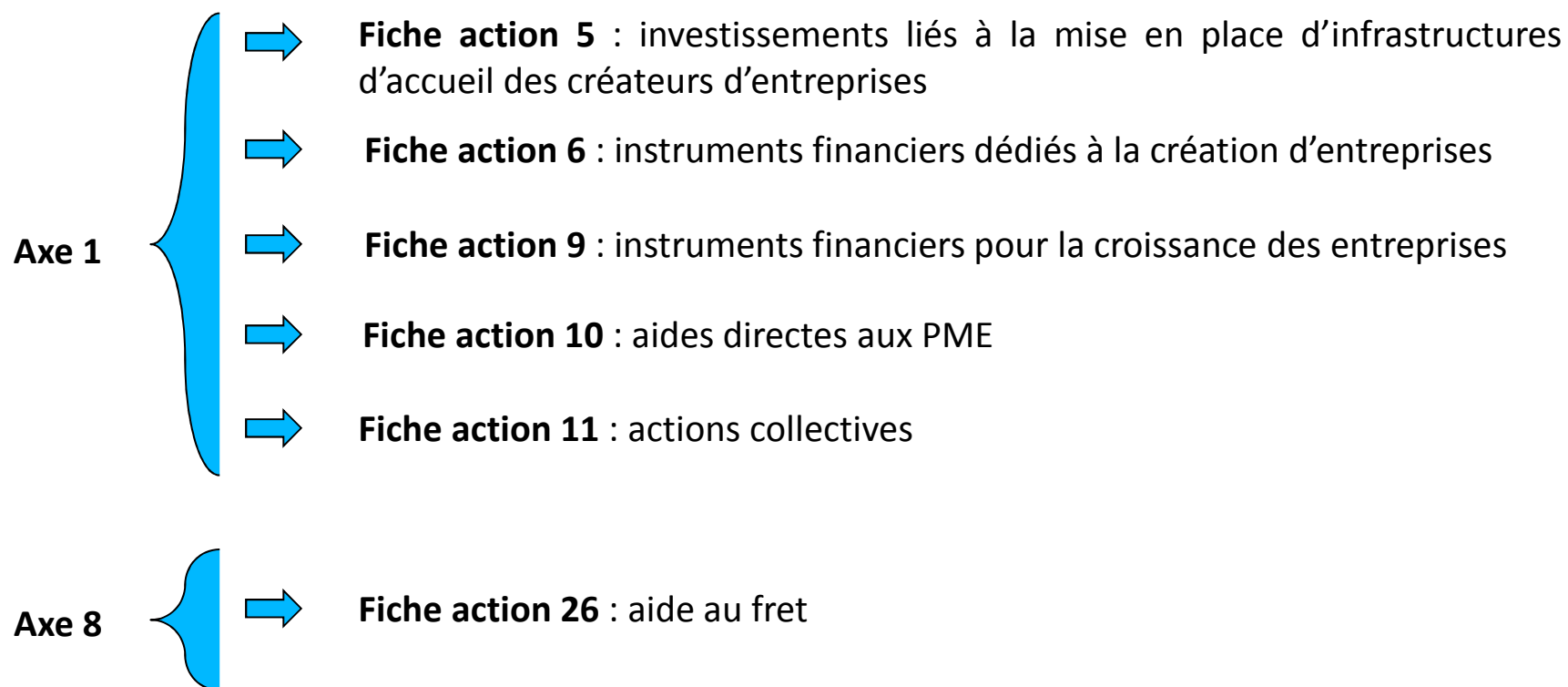
Perspectives OS1

- Sous réserve du renfort du service :
 - Suivi de l'exécution des opérations programmées ;
 - Lancement du 2nd appel à projets en septembre 2017 ;
 - Mise en place du dispositif d'appui à la participation à H2020.

Perspectives OS2

- Sous réserve du renfort du service :
 - FA2 : co-construction avec des porteurs potentiels des projets de plateaux de techniques ENR&matériaux et agrotransformation ;
 - FA3 : lancement de l'appel à projets CSTI.
- FA3 : attente de la validation par l'exécutif du projet de technopole ;
- FA4 : AAP Synergîle
 - pre-instruction de trois projets issus de l'AAP matériaux ;
 - AAP ENR lancé début novembre dépôt 2 trimestre 2017.

Service de l'instruction des aides européennes



Perspectives de programmation (1/2)

➤ Etat du stock

Au 24/11/2016 : **58 dossiers**

- **FA 6** : 1 dossier (programmé)
 - **FA 9** : ---
 - **FA 10** : 49 dossiers (4 programmés – 1 rejet)
 - **FA 11** : 8 dossiers (1 programmé)
- 12 dossiers en cours d'instruction
- Secteurs d'activités les plus représentés : industrie, restauration, BTP, commerce, services

Perspectives de programmation (2/2)

➤ Prévisions de programmation

1/3 rejets potentiels

Exemples :

- ne correspondent pas aux critères de sélection (FA 10)
- même projet d'envergure porté par 2 organismes différents (FA 11)

Pour optimiser la consommation des crédits

➤ Actions de communication menées

- Remise de plaquettes et fiches actions lors de manifestations (Les 1^{ères} rencontres économiques territoriales de Cap Excellence - mai 2016 ; Le rendez-vous économique de la CEPAC et de la BDAF - juin 2016 ; La 15^{ème} édition des journées de l'entreprise - octobre 2016)

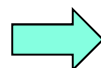
➤ Actions de communication prévues

- Organisation de séminaires d'information sur les enjeux de la programmation 2014-2020, les mesures traitées par le service et les passerelles avec les autres dispositifs proposés au sein de la direction de la stratégie et des interventions économiques
- Appels à manifestation d'intérêt : AG => meilleure visibilité de la programmation des crédits ; MO => gain de temps et d'énergie
- Appels à projets

Direction du tourisme du transport et du désenclavement numérique / DTTDN

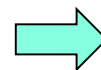
Etat de la programmation et perspectives - Tourisme

FEDER	20 000 000,00 €
FEDER programmé	5 819 209,65 €
reste à programmer	14 180 790,35 €



Taux de programmation de la mesure à ce jour :
29,10%

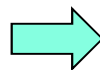
prévisionnel FEDER fiche action 7	
instruction	1 579 251,90 €
prospective	5 582 975,70 €
total fiche 7	7 162 227,60 €



Perspectives de programmation :
le montant résiduel de l'enveloppe ne permettra pas de faire face aux demandes :
- 3.589.964,93 €

prévisionnel FEDER fiche action 8	
instruction	872 054,38 €
prospective	9 736 473,30 €
total fiche 8	10 608 527,68 €

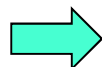
prévisionnel remontées de dépenses au 31/12/17	
remontées FEDER fiche 7	6 948 992,78 €
remontées FEDER fiche 8	1 173 982,73 €



Perspectives de remontées de dépenses :
Au 31/12/2017, les remontées de dépenses permettraient de verser des acomptes FEDER pour un total de **8.122.975,51 €**

Etat de la programmation et perspectives – Numérique

FEDER	53 000 000,00 €
FEDER programmé	210 000,00 €
reste à programmer	52 790 000,00 €



Taux de programmation à ce jour :
0,4%

prévisionnel FEDER fiche action 12	
instruction	- €
prospective	5 500 000,00 €
total fiche 12	5 500 000,00 €



Perspectives de programmation : le taux de programmation passe à 13% pour la fiche action 12 et à 13,7% pour la fiche action 13.

prévisionnel FEDER fiche action 13	
instruction	586 280,03 €
prospective	783 891,50 €
total fiche 13	1 370 171,53 €

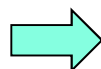


Perspectives de remontées de dépenses :
Au 31/12/2017, les remontées de dépenses permettraient de verser des acomptes FEDER pour un total de de 4.291.174,32 €

prévisionnel remontées de dépenses au 31/12/17	
fiche action 12	3 300 000,00 €
fiche action 13	991 174,32 €

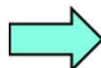
Etat de programmation et perspectives – Transport

FEDER	42 000 000,00 €
FEDER programmé	787 500,00 €
reste à programmer	41 212 500,00 €



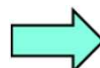
Taux moyen de programmation à ce jour :
1,88%

prospective de la programmation	
reste à programmer FEDER	41 212 500,00 €
prévisionnel fiche action 22	8 700 000,00 €
prévisionnel fiche action 23	5 600 000,00 €
prévisionnel fiche action 26	- €
prévisionnel fiche action 27	- €
prévisionnel fiche action 28	329 700,00 €



Taux moyen de programmation passe à 67%.

prévisionnel remontées de dépenses au 31/12/17	
fiche action 22	8 613 000,00 €
fiche action 23	2 520 000,00 €
fiche action 26	- €
fiche action 27	- €
fiche action 28	329 700,00 €



Perspectives de remontées de dépenses :
Au 31/12/2017, les remontées de dépenses permettraient de verser des acomptes FEDER pour un total de **11.920.500 €.**

Direction de l'environnement et du cadre de vie/ DECV

Etat actuel de la programmation/Axe 3

Axe3	Montant Maquetté (€)	Bénéficiaire	Programmation actuelle					Taux actuel de progr.
			Nb dossiers déposés	Nb dossiers passés en CRUP	Nb dossiers avec avis Favorable en CRUP	Montant Total Opérations avec avis Favorable	Montant FEDER accordé	
OS8	21 472 000 €	Entreprises	17	5	5	7 060 131,00 €	3 167 847,28 €	15,49%
		Collectivités	5	1	1	263 088,00 €	157 852,00 €	
OS9	10 800 000 €	Entreprises	9	3	2	626 422,03 €	99 020,30 €	0,92%
		Collectivités						
OS10	16 800 000 €	Entreprises						1,03%
		Collectivités	22	5	3	831 188,00 €	172 749,00 €	
TOTAL	49 072 000 €		53	14	11	8 780 829,03 €	3 597 468,58 €	7,33%

Projection à fin 2016 – 2017 / Axe 3

Axe3	Montant Maquetté (€)	Bénéficiaire	Fin 2016			2017		
			Montant Total Opé. envisagées avec avis Favorable sur 2016	Montant FEDER accordé estimé sur 2016	Taux de progr. à fin 2016	Montant Total Opé. envisagées avec avis Favorable sur 2017	Montant FEDER accordé estimé sur 2017	Taux de progr. à fin 2017
OS8	21 472 000 €	Entreprises	8 058 000,57 €	3 510 381,37 €	17,08%	8 610 204,78 €	3 020 291,96 €	34,44%
		Collectivités	263 088,00 €	157 852,00 €		4 120 161,00 €	705 802,86 €	
OS9	10 800 000 €	Entreprises	1 117 168,23 €	281 037,93 €	2,60%	17 149 699,00 €	1 123 915,27 €	13,01%
		Collectivités						
OS10	16 800 000 €	Entreprises			32,56%			41,52%
		Collectivités	105 977 977,16 €	5 470 309,00 €		4 139 397,00 €	1 505 123,11 €	
TOTAL	49 072 000 €		115 416 233,96 €	9 419 580,30 €	19,20%	34 019 461,78 €	6 355 133,20 €	32,15%

Hypothèses:

Fin 2016

- Passage en CRUP de 6 dossiers:
 - 3 dossiers passés en pré-comité: montant FEDER ≈500k€
 - 3 dossiers en cours d'instruction: montant FEDER ≈5,3M€

2017

- Taux d'avis favorables en CRUP: 78,57%
- % réalisation (montant accordé / montant demandé): 90,08%

Etat actuel de la programmation/ Axe 5

Axe5	Montant Maquetté (€)	Bénéficiaires	Programmation actuelle					
			Nb dossiers déposés	Nb dossiers passés en CRUP	Nb dossiers avec avis Favorable en CRUP	Montant Total Opérations avec avis Favorable	Montant FEDER accordé	Taux actuel de progr.
OS12 FA18	16 000 000 €	Entreprises et collectivités	14	2	2	3 851 005,00 €	1 376 004,57 €	35,7%
	52 000 000 € (plateforme multi-filières)	SYVADE	0					
	TOTAL		14	2	2	3 851 005,00 €	1 376 004,57 €	35,7%

Moyens mis en œuvre pour 2017

Moyens mis en œuvre en 2017 :

- Appel à projets sur les déchèteries et quais de transfert
- Instruction FEDER de l'appel à projet prévention déchets 2016
- Lancement de l'élaboration du plan de prévention et de gestion des déchets
- Instruction du grand projet de plateforme multi-filières

Perspectives à fin 2016 et 2017-Déchets

Axe5	Montant Maquetté (€)	Bénéficiaire	Fin 2016			2017		
			Montant Total Opé. envisagées avec avis Favorable sur 2016	Montant FEDER accordé estimé sur 2016	Taux de progr. à fin 2016	Montant Total Opé. envisagées avec avis Favorable sur 2017	Montant FEDER accordé estimé sur 2017	Taux de progr. à fin 2017
OS12 FA18	16 000 000 €	Entreprises et collectivités	8 058 000,57 €	3 510 381,37 €	17,08%	20 919 895,88 €	10 909 778,28 €	52%
	52 000 000 € (plateforme multi-filières)	SYVADE				216 194 000 €	52 000 000,00 €	52%
TOTAL A FIN 2017						237 113 895,88 €	62 909 778,28 €	27%

Perspectives à fin 2016 et 2017-Patrimoine culturel

Axe5	Montant Maquetté (€)	Bénéficiaire				2017		
			Montant Total Opé. envisagées avec avis Favorable sur 2016	Montant FEDER estimé sur 2016	Fin 2016	Montant Total Opé. envisagées avec avis Favorable sur 2017	Montant FEDER maximum estimé sur 2017	Taux de progr. à fin 2017
OS15 FA20	11 000 000 €	Etablissements publics et collectivités				3 847 140 €	2 500 641 €	23%
	MACTe : 3 M€ OCEAN : 5 M centre des arts 3 M€	Centre des Arts				24 350 277 €	3 000 000 €	27%
TOTAL A FIN 2017						28 197 417€	5 500 641€	50%

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement / DEAL

Bilan de la programmation 2014-2020

AXE	Fiche action	nombre de dossiers déposés	dossiers en cours d'instruction	coût total	UE sollicité	nombre de dossiers programmés	observations
4	17	3	3	23 060 144,00 €	6 940 000,00 €		
5	19	26	18	45 490 000,00 €	20 250 000,00 €	1	1 rejet , 4 abandons, 2 inéligibles
5	21	11	7	3 990 000,00 €	1 872 000,00 €	0	1 dossier inéligible - 3 dossiers retirés par le MO
7	24	3	3	10 100 000,00 €	3 232 000,00 €	0	
7	25	6	6	6 927 638,00 €	4 233 972,00 €	0	
8	29	3	3	116 360 000,00 €	27 189 000,00 €	0	
TOTAL		49	34	205 927 782,00 €	63 716 972,00 €	1	

FREINS

- **Principales difficultés rencontrées** :
 - Dossiers incomplets
 - Difficultés de bouclage des plans de financement - capacité financière des collectivités
 - Evaluation des recettes nouvelles générées par les opérations
 - Complexité de l'instruction des dossiers à financements multiples (bases éligibles différentes - ex groupe scolaire du Raizet)

PERSPECTIVES

- perspectives de programmation 2017-2018

Axe 4 : Le montant prévu sur cette mesure (12,7 M€) ne permettrait pas de couvrir tous les besoins malgré la mobilisation des contreparties, notamment le FPRNM.

Axe 5

Eau et assainissement

Le plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe lancé le 29 juin 2016 constitue un facteur d'accélération de la programmation des dossiers en instance.

Lancement de l'élaboration des contrats début 2017 / démarche de rencontre des collectivités compétentes initiée en novembre CAPEX, SIAEAG, CCMG et CANBT...

Biodiversité : la programmation de 10 projets en 2017 peut être envisagée pour un montant FEDER d'au moins 2M°€ sur une enveloppe globale de 3.5M

Titre 3 : PERSPECTIVES

Axe 7 :

Une réflexion pluriannuelle a déjà été menée en amont via des études basées sur les acquis urbains. Les communes en capacité financière et technique de réaliser les projets sont identifiées. Possibilité de solliciter les MO pour réactualiser les dossiers déposés sur le PO 2007-2013 mais non programmés pour cause d'absence de crédits sur l'axe cohésion sociale

Sur le volet rénovation urbaine, 3 dossiers en cours d'instruction pour un montant de 5 044 000 € pour une programmation possible au 1er trimestre 2017

Axe 8 : le travail mené par la cellule d'appui aux collectivités de la Région a déjà permis de dresser une liste d'opérations prioritaires à financer dans le cadre du PSA 2. Il s'agira de mobiliser au maximum tous les fonds disponibles (PFRNM, FEI, ANRU...) pour atteindre l'objectif de mise aux normes des bâtiments publics dont les établissements scolaires.

Modifications du DOMO

Comité de suivi du 28 novembre 2016

DSIE



DTTDN



DECV

1. Les modifications des fiches relatives au tourisme

Deux fiches fixent les modalités d'intervention en matière de tourisme :

- la fiche 7 relative aux hébergements touristiques;
- la fiche 8 relative aux produits touristiques.

Ces deux fiches comprennent notamment des conditions de recevabilité des projets liées au montant du coût total éligible des projets qui doit être compris entre 500.000 € et 6.000.000 €,

Dans les deux cas, il est proposé de supprimer le plafond d'éligibilité des projets fixé à 6 M€ afin de permettre l'accompagnement de projets structurants correspondant aux objectifs de montée en gamme de la destination (ex : centre de thalassothérapie, golf, hôtel 5 étoiles, etc.).

- **Par ailleurs, dans les cas des hébergements touristiques**, il est proposé d'ouvrir le bénéfice des fonds européens au cas des hôtels 3 étoiles opérant une montée en gamme pour un classement 4 étoiles minimum.

2. Les modifications des fiches relatives au numérique

Deux fiches fixent les modalités d'intervention dans le domaine du numérique :

- La fiche 12 relative au développement des infrastructures numériques,
- La fiche 13 relative à l'utilisation des produits et services TIC par les entreprises.

- **La fiche 12** est dédiée au portage du projet d'aménagement numérique THD par la région Guadeloupe. Elle prévoit un taux d'intervention FEDER de 30%, Il est proposé de porter le taux d'intervention FEDER à 85% plus conforme à une maîtrise d'ouvrage publique.

- **La fiche 13** comprend deux dispositifs d'intervention : une aide à l'investissement pour des projets dont le coût total éligible est supérieur à 80.000 € et des chèques innovation TIC pour des petits projets dont le coût total éligible ne dépasse pas 12.500 €. Pour plus de lisibilité des actions, il est créé deux fiches séparées (fiche 13 et fiche 13a) se rapportant à la même mesure.

3. Modifications des fiches relatives au transport (1/2)

Les fiches 22 et 23 déterminent les modalités d'intervention dans le domaine du transport :

- la fiche 22 concerne le grand projet de port du Port de Guadeloupe,
- la fiche 23 porte sur les modes de transport urbains propres et les systèmes intelligents de transport.

- **Sur la fiche 22**, la modification apportée a vocation à rappeler le règlement relatif aux projets générateurs de recettes pour ce projet (n°1303/2013, article 61) ainsi que le taux d'intervention FEDER fixé à 50% et celui du taux d'aide publique fixé à 80%.

- **Sur la fiche 23**, la modification apportée simplifie la rédaction de la rubrique dédiée aux bénéficiaires (tous publics) et le taux d'intervention FEDER fixé à 80%.

3. Modifications des fiches relatives au transport (2/2)

Au titre de l'allocation de compensation des surcoûts, 3 fiches sont dédiées au transport :

- La fiche 26 relative à l'aide au cabotage,
 - La fiche 27 porte sur le transport aérien intra-archipel (SIEG),
 - La fiche 28 concerne les investissements aéroportuaires portés par la SAGPC
- **Fiche 26** : la modification proposée concerne des amendements rédactionnels correspondant au descriptif du dispositif, Au titre des critères de sélection, il est souligné que l'aide est destinée aux entreprises basées dans l'une des îles du sud et que l'assiette éligible porte sur le coût du transport de marchandises. Le taux d'intervention FEDER est fixé à 50% du coût total éligible. Les indicateurs de réalisation sont actualisés pour correspondre au dispositif d'aide au cabotage (suppression des 3 derniers indicateurs relevant d'un autre dispositif).
- **Fiche 27** : les modifications rédactionnelles proposées ont vocation à rappeler que le(s) bénéficiaire(s) éligible(s) à cette mesure est celui(ceux) retenus à l'issue du processus de mise en place du SIEG conformément à la législation européenne en vigueur.
- **Fiche 28**, les modifications rédactionnelles proposées rappellent l'encadrement juridique en vigueur (régime SA 38937 et lignes directrices sur les aides d'Etat aux aéroports et compagnies aériennes) assorti de ses taux d'intervention compte-tenu du nombre annuel de passagers.

DECV

DAT



DEAL



Point sur les conditions ex ante

Comité de suivi du 28 novembre 2016

- EAU : SDAGE terminé
- DECHETS : Plan de gestion des déchets ménagers en cours de consultation
 - Envoi à la Commission dès adoption par le CR au 1^{er} trimestre 2017
- Renforcement des capacités administratives
 - Stratégie adoptée → mise en place de l'OT au 1^{er} trimestre 2017

TEMPS D'ÉCHANGE



Question diverses

Comité de suivi du 28 novembre 2016

MERCI POUR VOTRE ATTENTION